

Groupe d'amitié France-Macédoine du Nord
Compte rendu de la réunion du 14 février 2023 à 14 heures – Réunion constitutive

Députés présents : Mme Liliana Tanguy, présidente ; M. Michel Guiniot, vice-président et Mme Marie-Christine Dalloz, membre.

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

CONSTITUTION DU BUREAU DU GROUPE D'AMITIÉ

X V I ^e L É G I S L A T U R E

Le bureau du groupe d'amitié est ainsi constitué :

Mme Liliana Tanguy, présidente ;

M. Michel Guiniot, M. Frédéric Petit et M. Bertrand Sorre, vice-présidents.

PROPOS LIMINAIRE DE LA PRÉSIDENTE LILIANA TANGUY

La **présidente Tanguy** salue en premier lieu le travail réalisé par son prédécesseur, le député Bertrand Sorre, désormais vice-président du groupe et qui a su faire vivre l'amitié entre la France et la Macédoine du Nord sous la précédente législature.

La présidente rappelle ensuite son intérêt très fort pour les Balkans occidentaux et pour la Macédoine du Nord, fruit d'attaches familiales et d'un engagement très important sous la XV^{ème} législature, au sein du groupe d'amitié, des commissions des affaires étrangères et des affaires européennes mais aussi dans le cadre d'activités internationales plus personnelles, centrées autour d'une coopération interparlementaire nourrie.

Elle insiste également sur l'intérêt géopolitique qu'il y a pour la France à s'engager dans le renforcement de la coopération et des échanges avec la Macédoine du Nord. La législature 2017-2022 a été particulièrement fructueuse de ce point de vue, au regard d'un engagement très fort de l'exécutif, et notamment du Président de la République, dans le changement de dénomination du pays, étape fondamentale dans la normalisation des relations entre la Macédoine du Nord et la Grèce.

La présidente revient enfin sur sa conception du rôle du groupe d'amitié. Affirmant croire dans la diplomatie parlementaire, elle considère que le groupe doit prioritairement permettre d'intensifier les relations entre les parlementaires des deux pays. Dans le cas plus particulier d'un pays reconnu candidat à l'adhésion à l'Union européenne, la présidente Tanguy envisage également le groupe comme un auxiliaire et un soutien au processus de négociation, notamment dans l'accompagnement pour appréhender la nouvelle méthodologie du processus d'adhésion, introduite à l'initiative de la France.



ÉCHANGE DE VUES

Mme la députée Marie-Christine Dalloz indique son accord avec la présidente mais tient à nuancer son propos en ce qui concerne l'accompagnement dans le processus d'adhésion. Elle considère, en effet, que c'est avant tout une prérogative de l'exécutif et des institutions européennes qu'il convient de séparer du cadre du groupe d'amitié. Sur le fond, elle considère que la Macédoine du Nord a encore de nombreux progrès à effectuer comme elle a pu l'appréhender dans le cadre de la mission d'observation de l'élection présidentielle qu'elle a effectuée en 2019. L'opportunité de l'adhésion de ce pays à l'Union européenne sera, le moment venu, à évaluer au regard de l'intérêt ou non des pays déjà membres et de l'Union européenne et au regard du respect ou non des critères par le pays candidat.

La présidente Tanguy se dit en accord avec ces principes mais considère néanmoins que les membres du groupe d'amitié peuvent jouer un rôle pour aider les Macédoniens à se saisir des critères d'adhésion. Il s'agit de les accompagner à adopter une démarche positive pour les aider dans leur cheminement vers l'Union européenne. Elle indique également que le groupe d'amitié a vocation à faire rayonner le pays au sein de l'Assemblée nationale pour que cette dernière poursuive la coopération enclenchée sous la XV^{ème} législature et qu'il soit possible d'aboutir à un TAIEX dans lequel nos partenaires autrichiens voire allemands auront toute leur place.

Le député Michel Guiniot, vice-président, souligne son grand intérêt pour les Balkans occidentaux, leur politique de voisinage, la question de l'avenir du territoire et l'établissement d'une stabilité dans la région.

